



## DECISION DU MAIRE

N° 416

DATE

15 mai 2023

**Fixation des tarifs, pour la vente de documents issus des collections des bibliothèques, lors de la Fête de la Nature, le samedi 27 mai 2023**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération n° 2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégation du Conseil municipal à Madame le Maire,

Vu la délibération n° 52 du Conseil municipal du 20 mars 2023 portant sur le désherbage, la vente et don des collections des bibliothèques,

Considérant l'organisation par la commune de Poissy, de la Fête de la Nature, le samedi 27 mai, dans le parc Meissonier,

Considérant que dans ce cadre, le service des bibliothèques tiendra un stand, offrant à la vente des documents issus de ses collections,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des documents qui seront proposés à la vente,

### **DÉCIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

De fixer les tarifs des ouvrages proposés à la vente comme suit :

Types d'ouvrages	Tarifs
Monographie	1,00 € TTC
Livre pour la jeunesse	1,00 € TTC
Disque-compact	1,00 € TTC
« Beau Livre » (grands formats, éditions / collections onéreuses)	5,00 € TTC

#### **Article 2 :**

D'inscrire les recettes au compte : Nature 7062 – Fonction 322 sur le budget de la commune et qui donneront lieu à encaissement par la Régie Centrale.

#### **Article 3 :**

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :**

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

**Le Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine et Oise,  
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

**#signature#**

**Sandrine BERNO DOS SANTOS**